

RESTITUTION POINTS

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC
PRÈS LE TRIBUNAL DE GRANDE
INSTANCE - TRIBUNAL DE POLICE
DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE
19, Rue DE MARQUILLIES - BP 80469
59021 LILLE CEDEX

4 pts

permis récupéré

MA COPIE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Secrétariat général / DMAT / SDCSR / FNPC
Place Beauvau
75 008 Paris

Références à rappeler : RO 17/00152860 - PV 6016497956
AFM 011171281557

Objet: Demande de restitution de points

Nom
Prénom : NOFI
Né(e) le
N° de permis de conduire : 97016

(4 pts)

Infraction(s) concernée(s) :

- 1 fois 000210 INOBSERVATION, PAR CONDUCTEUR DE VEHICULE, DE L'ARRET IMPOSE PAR UN FEU ROUGE ART.R.412-30 AL.1,AL.2, AL.4 C.ROUTE. ART.R.412-30 AL.5,AL.6 C.ROUTE. Infraction(s) relevée(s) à LESQUIN(59810), MARECHAL LECLERC, en date du 10/08/2017 à 11h19, par procès verbal n° 6016497956,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir restituer sur le permis de conduire de la personne ci-dessus mentionnée les points relatifs à l'infraction indiqués.

AUDIENCE

Pièces jointes:

- Copie de l'annulation d'AFM

Fait à LILLE CEDEX, le 12 février 2019

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC
(CACHET+SIGNATURE OBLIGATOIRE)